



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 151 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 3 avril 2019

—
Président

M. Robert Oliphant

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mercredi 3 avril 2019

● (1610)

[Traduction]

Le président (M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.)): La 151^e réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration est ouverte. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous continuons notre étude des services d'intégration à l'échelle du Canada.

Nous présentons nos excuses aux témoins. Malheureusement, nous avons un vote à la Chambre. Nous faisons de notre mieux.

Comme un autre vote nous attend, nous allons nous concentrer sur les exposés, puis nous aurons peut-être une série éclair de questions afin d'être certains d'entendre les deux groupes aujourd'hui. La sonnerie devrait retentir à 17 h 15.

Une voix: Ce sera peut-être à 17 h 30.

Le président: D'accord, nous allons vérifier.

Aujourd'hui, il sera question d'un thème lié à l'éducation sur lequel nous travaillons. Nous commencerons par Mme Hart, du District scolaire de Burnaby. Soyez la bienvenue.

Mme Heather Hart (surintendante adjointe, District scolaire 41, District scolaire de Burnaby): Je vous remercie.

Bonjour. Je suis surintendante adjointe dans le District scolaire de Burnaby et je travaille dans le domaine des services d'établissement, où je soutiens les agents d'intégration des immigrants dans les écoles et les cours de langue aux nouveaux arrivants au Canada.

Le programme de cours de langue pour les immigrants au Canada, CLIC, a commencé à Burnaby en 1992. Il était géré et financé par le palier fédéral. En 2000, le gouvernement fédéral a confié à la province la gestion des fonds destinés à ces cours. En 2014, il a repris le contrôle des cours de langue dans le cadre des services d'établissement.

Comme avec le programme Travailleurs de l'établissement dans les écoles, nous estimons que l'accord de contribution actuel limite la circulation des fonds et que son calendrier de présentation de rapports est astreignant. Nous ne sommes pas certains de disposer d'assez de fonds ou de ressources pour des situations imprévues. Selon nous, un modèle plus souple est nécessaire.

Une formation linguistique est à l'avantage des nouveaux arrivants, car elle les aide à acquérir des compétences pour bien s'intégrer et apporter leur contribution au Canada, socialement comme économiquement. La langue est la monnaie sociale.

Vous voyez sur le graphique que notre population d'étudiants est diverse et vient du monde entier. Vous noterez aussi que de 33 à 38 % de nos étudiants sont des réfugiés et ont besoin de plus de soutien pour apprendre. Un étudiant n'est pas un étudiant, n'est pas un étudiant. Ils sont financés de la même façon, mais ils ont besoin de plus de temps et de ressources. Nous constatons qu'un plus grand

nombre de nos étudiants ne savent ni lire, ni écrire, ni compter quand ils arrivent ou qu'ils n'ont pas de connaissances générales.

Les cours du programme CLIC offrent quelques options. Les étudiants peuvent suivre les cours à plein temps ou à temps partiel, en salle ou en programme hybride, c'est-à-dire avec une partie des cours en salle et une autre en ligne. Ils peuvent suivre des cours de jour ou du soir. Il y a des cours de langue généraux qui portent sur l'écoute, l'oral, la lecture et l'écriture, de l'alphabétisation au niveau huit. Ils se concentrent sur la littératie et la langue pour les clients qui ont des difficultés à lire et à écrire dans n'importe quelle langue, et sur l'amélioration de compétences linguistiques liées à l'emploi pour aider les clients à réussir en milieu de travail.

Tous les cours du programme CLIC comprennent des tâches liées au monde réel et traitent de sujets et d'applications pratiques. Les étudiants sont évalués en lecture, en écriture et à l'oral. Certaines tâches sont conçues de manière à pouvoir évaluer plus d'un élément de littératie à la fois. Par exemple, on peut prendre un appel au 911 où les étudiants sont évalués par rapport à leur aptitude à écouter et à parler. Il peut également être nécessaire pour cette tâche de lire et d'écrire.

L'évaluation repose sur les éléments probants dans les classeurs des étudiants. Ils accomplissent avec succès le nombre requis de tâches axées sur des artefacts, ce qui permet d'évaluer leurs compétences linguistiques, comme l'explique le guide des niveaux de compétence linguistique canadiens. L'objectif est que les étudiants s'approprient leur apprentissage et se responsabilisent par rapport à lui. Ils se livrent aussi à des auto-évaluations et à des évaluations de pairs.

En classe, ils ont accès à des ordinateurs portables et à des iPad, et ils peuvent utiliser leurs propres appareils.

Les étudiants améliorent leur connaissance de l'anglais en s'impliquant dans la collectivité et en établissant des liens avec la culture canadienne. Ils ont des sorties éducatives et nous faisons venir des intervenants extérieurs. Nous avons eu la GRC et le British Columbia Institute of Technology and Nursing.

Les étudiants d'un des cours du programme CLIC ont décidé de recueillir des fonds pour les victimes de l'incendie de Fort McMurray. Bien qu'ils aient très peu eux-mêmes, ils ont réuni 700 \$ pour cette cause.

Une garderie agréée permet de faire garder les jeunes enfants à l'autre bout du couloir pendant que les parents sont en classe. C'est très important pour les mères et les pères qui ont vécu la guerre et subi des traumatismes.

Il y a aussi des situations où il y a plusieurs enfants dans le foyer, ce qui fait qu'il est très difficile pour ces nouveaux arrivants de trouver une garderie pour aller suivre des cours. Nous avons des familles afghanes qui ont en moyenne sept enfants. Sans ce service, ce serait impossible. En attendant, leurs enfants sont dans la salle de garderie au fond du couloir et ils apprennent comment fonctionner avec d'autres enfants et mettent en pratique leurs compétences en anglais.

En ce qui concerne les avantages du modèle hybride, de septembre 2017 à juin 2018, notre district a participé à un projet pilote de recherche afin d'examiner et de montrer les effets de l'apprentissage hybride sur les étudiants, les enseignants et le programme. Trois classes et 45 étudiants y ont participé. Le projet a permis à ces derniers de remarquer qu'ils acquéraient des connaissances et prenaient confiance en eux en utilisant la technologie dans l'apprentissage de la langue et pour répondre à des besoins liés à leur établissement. Ils étaient plus impliqués et motivés dans le processus d'apprentissage. Les tâches avaient des applications dans la vie réelle. Des plateformes en ligne créaient des possibilités d'apprentissage formelles et informelles et des liens avec d'autres étudiants. Ils pouvaient suivre des modules d'apprentissage avancés en ligne pour mieux se préparer aux cours en salle, augmenter leur vocabulaire et améliorer leur prononciation. Des horaires souples leur permettaient de conserver un emploi dont ils avaient bien besoin, tout en apprenant l'anglais. Les devoirs en ligne leur apprennent à travailler sur une plateforme et, partant, à aider leurs propres enfants avec ce genre de choses. Les enseignants ont remarqué que les étudiants s'investissaient plus dans l'apprentissage et qu'ils étaient plus nombreux à persévérer, que les taux de présence s'amélioreraient grâce à la souplesse conférée par l'apprentissage en ligne et la garderie, et qu'ils avaient davantage accès aux services d'établissement et de langue, d'où des possibilités plus nombreuses d'apprentissage hybride. D'après les enseignants, cet apprentissage hybride autonomise les étudiants dans l'apprentissage de la langue et dans l'acquisition de compétences technologiques. Comme le dit un des étudiants du programme CLIC, c'est la meilleure méthode pour apprendre dans une société moderne.

Quant aux défis, les enseignants ont mentionné que le type de planification nécessaire pour les cours en ligne ou pour une approche hybride demande beaucoup de temps. Il faudrait plus de temps pour la préparation rémunérée et le perfectionnement professionnel. Ils doivent aussi se former pour apprendre à lire et à écrire aux étudiants, car un certain nombre ont un faible niveau. Les étudiants ont mentionné qu'il serait bon pour eux d'avoir plus de possibilités aux niveaux 7 et 8 du programme CLIC, tout comme d'avoir plus d'activités hybrides accessibles sur appareil mobile et sur des applications.

Pour terminer, je vais vous livrer le témoignage d'un de nos étudiants. Je ne lirai pas tout, mais juste la dernière ligne qui dit: « Nous ferons de notre mieux pour aider les autres et contribuer à la société canadienne. » Je vous laisse le soin de lire le reste.

Je vous remercie.

•(1615)

Le président: Merci infiniment.

Mme Windsor et Mme Reddy.

Mme Val Windsor (présidente, English Language Learners Consortium): Je vous remercie.

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe.

Je m'appelle Val Windsor. Je préside le Consortium des EAA. Je suis également commissaire d'école élue de Delta.

Mes collègues sont Jennifer Reddy, qui est commissaire d'école à Vancouver, et Helen Hart, surintendante adjointe du district scolaire de Burnaby. Il y a chevauchement entre nous en l'occurrence.

Tout d'abord, nous vous remercions de nous permettre de vous exposer les préoccupations du Consortium des EAA de la région métropolitaine de Vancouver et de la vallée du Fraser au sujet des critères des services d'établissement et de leur financement.

Le consortium est un comité spécial de la B.C. School Trustees Association auquel siègent des commissaires d'école élus et des employés des districts scolaires possédant des compétences en apprentissage de l'anglais.

Imaginez deux étudiants qui viennent d'arriver au Canada, assis à des bureaux dans la même salle de classe. Tous deux ont droit au même soutien que le système scolaire a à offrir par l'intermédiaire de ses employés professionnels. Cependant, la famille d'un seul étudiant est admissible aux services d'établissement financés par IRCC.

Malgré cette différence d'admissibilité aux services, beaucoup de nos districts scolaires font de leur mieux, avec l'aide des agents d'intégration des immigrants dans nos écoles et d'autres employés, pour fournir les services qu'ils peuvent aux familles qui ne sont pas admissibles. Souvent, ils sont obligés de prioriser les besoins de ces familles, puis de les orienter vers des organismes d'aide à l'établissement extérieurs déjà mis eux aussi à rude épreuve.

Le financement est lié à des objectifs et à des engagements précis définis dans les appels d'offres. Une certaine souplesse est nécessaire dans le financement des fournisseurs de services d'établissement afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins d'une clientèle et d'une population en constante évolution. Les nouveaux arrivants que nous aidons aujourd'hui n'auront pas les mêmes besoins que ceux qui arriveront après que les contrats auront été attribués.

Les pièces du casse-tête représentent la complexité des besoins en matière d'établissement. Une famille aux besoins plus importants utilisera bon nombre de ces services. Certaines utiliseront des centaines de services et d'autres n'auront besoin que de très peu, d'une vingtaine. Chaque service est nécessaire non seulement pour aider la famille à s'y retrouver dans un système éducatif complexe, mais aussi pour l'aider dans d'autres aspects de sa vie qui sont tout aussi difficiles, comme l'indique le casse-tête.

En 2017, dans le cadre de l'Accord Canada-Colombie-Britannique sur l'immigration, le gouvernement fédéral a transféré le financement des services d'établissement à la Colombie-Britannique pour qu'elle le répartisse. Le gouvernement provincial a accordé des contrats aux districts scolaires et à d'autres organismes d'aide à l'établissement en leur laissant la latitude de gérer les fonds en fonction de leurs besoins. S'il restait des fonds à la fin de l'année financière provinciale, ils étaient reportés sur l'année suivante.

De 2007 à 2014, la Colombie-Britannique a servi les nouveaux arrivants dans le cadre de programmes d'établissement. Le financement ciblait les résidents permanents, mais d'autres nouveaux arrivants étaient servis également grâce à la latitude laissée dans l'utilisation des fonds.

En 2014, le gouvernement fédéral a repris le financement des programmes d'établissement et informé les fournisseurs de services d'établissement que s'ils étaient libres d'offrir des services aux nouveaux arrivants non admissibles, le financement était destiné expressément aux résidents permanents — comme il l'avait toujours été — et qu'il changeait la façon dont il serait réparti et dépensé.

Nous sommes fiers des services d'établissement globaux fournis dans nos districts scolaires. Les écoles étant le premier point de contact des familles de nouveaux arrivants, l'accès aux services peut être organisé en peu de temps, ce qui est un avantage pour l'étudiant et pour la famille, car on les aide à s'intégrer dans leurs écoles et dans leurs collectivités.

Le modèle de financement actuel nous préoccupe. Les districts scolaires, comme les organismes d'aide à l'établissement, doivent maintenant se livrer concurrence pour obtenir des fonds dans le cadre d'un appel de propositions national. Le contrat stipule le montant négocié, mais une partie est reçue sous forme de financement supplémentaire versé par petites sommes, avec des délais très courts et des lignes directrices très rigides qui influent sur la capacité des districts de planifier la dotation en personnel et l'exécution de programme.

● (1620)

Autre problème pour les districts scolaires, les budgets fédéraux ne correspondent pas aux calendriers scolaires provinciaux. Le financement expire le 31 mars et les écoles sont ouvertes jusqu'au 30 juin, ce qui laisse un écart de trois mois sans financement pour les étudiants et les familles. Cette situation angoisse beaucoup certains de nos districts scolaires, comme celui de Surrey, par exemple, car nous évoluons dans un milieu syndiqué et, sans garantie de contrat, les districts risquent de devoir licencier des employés de leurs programmes d'établissement et fermer leurs centres d'accueil.

Malgré le nombre plus important de nouveaux arrivants de 2015 à 2017, le financement des services d'établissement a été réduit. En 2017, le Consortium des EAA a fait pression sur le gouvernement fédéral non seulement pour qu'il supprime les réductions, mais pour qu'il augmente le financement. Le financement n'a pas été réduit, mais il n'a pas augmenté non plus. Il a donc fallu faire plus avec moins.

Les diagrammes circulaires de la diapositive suivante illustrent nos préoccupations au sujet du nombre de personnes non admissibles selon les critères d'IRCC qui reçoivent des services dans les cinq districts scolaires représentés. Il ne s'agit que d'un échantillon des districts scolaires concernés. Le nombre de personnes non admissibles ne cesse d'augmenter au fil des ans, au point que, dans bien des districts, elles sont plus nombreuses que les nouveaux arrivants admissibles. Comme vous pouvez l'imaginer, le personnel et les ressources sont extrêmement sollicités pour fournir ces services, souvent en plus de leurs tâches ordinaires. Nous avons pour mandat de soutenir et d'éduquer les étudiants dans nos écoles, mais leurs familles ont elles aussi besoin de soutien, si nous voulons que leurs enfants réussissent.

J'aimerais, pour terminer, vous parler de deux étudiants d'une même classe dont les familles ont des besoins semblables en matière d'établissement, mais qui reçoivent en fait des niveaux de service différents. Si vous deviez choisir de soutenir davantage un étudiant et sa famille que l'autre, pourriez-vous le faire? C'est un choix auquel certains districts scolaires sont contraints en Colombie-Britannique.

Le Consortium des EAA demande instamment au gouvernement d'autoriser l'inclusion de toutes les personnes qui ont besoin d'une aide à l'établissement, quelle que soit leur situation au regard de l'immigration, et de non seulement augmenter le financement, mais aussi d'accorder plus de latitude dans son utilisation afin que nous puissions répondre aux besoins d'une population de nouveaux arrivants en constante évolution. Pourquoi? Parce que c'est la bonne chose à faire.

Je vous remercie

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer au Conseil scolaire du district de Toronto, avec M. Green et Mme Germanakos.

M. Garry Green (directeur principal, Développement des affaires et services communautaires, Toronto District School Board): Nous vous remercions infiniment de nous permettre de témoigner devant le Comité. Je suis très heureux également de pouvoir rencontrer des collègues de Colombie-Britannique et d'en apprendre plus sur ce qui se passe dans cette province.

Je suis directeur principal, chargé du Développement des affaires et des services communautaires, au Conseil scolaire du district de Toronto.

La collègue qui m'accompagne, Toula Germanakos, est coordonnatrice de programme pour les cours de langue du programme des nouveaux arrivants au Canada.

Le Conseil scolaire du district de Toronto gère le programme CLIC par l'intermédiaire de son conseil traditionnel depuis 1992. Depuis 2009, le Conseil scolaire gère également une série d'autres programmes comprenant, entre autres, des services aux nouveaux arrivants, les communautés d'accueil et une formation linguistique renforcée. Par ailleurs, il offre, par l'intermédiaire de son département d'éducation permanente, un programme d'anglais langue seconde financé par la province.

J'ai remarqué sur les diapositives précédentes que le financement est différent, à l'échelle provinciale, entre l'Ontario et la Colombie-Britannique, ce qui est une partie du défi.

Le Conseil scolaire du district de Toronto est conscient de l'importance de collectivités saines et dynamiques et du soutien apporté au développement économique et social de nos quartiers et de notre ville. Le programme CLIC et d'autres services d'établissement jouent un rôle essentiel dans ce développement. Nous sommes fiers du travail accompli par notre équipe pour ce qui est d'aider à l'intégration et à l'établissement des immigrants admis et des réfugiés et de les soutenir vers l'obtention de la citoyenneté.

Notre programme CLIC est offert dans 13 centres et sert environ 5 000 apprenants par an qui, à eux tous, parlent plus de 40 langues. À tout moment, jusqu'à 250 enfants de nouveaux arrivants profitent de nos garderies.

Le programme CLIC du Conseil scolaire du district de Toronto suit l'évolution de la demande en offrant des services dans des secteurs où réside la plus importante population de nouveaux arrivants. Elle se déplace parfois. Certaines de nos écoles font face à une arrivée massive d'étudiants. Les hôtels locaux les hébergent et nous les transportons en autobus jusqu'aux écoles locales. Ainsi, à tout moment, une école qui ne comptait que 200 à 250 étudiants en accueille 70 ou 100 de plus. Vous pouvez imaginer comment cela peut changer toute la dynamique de la communauté. Les directeurs sont parfois les seuls administrateurs, ce qui fait qu'ils se démènent à cet endroit pour essayer de répondre aux besoins. Un programme supplémentaire axé sur le « juste à temps » peut aider dans ces situations. Nous n'en avons pas vraiment, mais nous essayons de faire de notre mieux.

Nous essayons, dans le programme CLIC du Conseil scolaire du district de Toronto, d'évoluer avec la demande. Nous nous efforçons d'avoir de grands centres qui offrent des services multiples et qui ont des équipements à proximité. Notre programme CLIC de Centrepoint, par exemple, se trouve dans un centre commercial à la limite de Toronto et de la région de York, avec un accès pratique aux autobus et au métro. Le programme utile de garde d'enfants permet aux nouveaux arrivants de faire face à tous leurs besoins immédiats pour pouvoir se concentrer sur leurs cours de langue.

À titre de pratique exemplaire, nous partageons aussi des locaux avec le cours de langue de niveau avancé, en prévision du moment où les apprenants quittent le programme et cherchent un emploi, ainsi qu'avec des fournisseurs de services francophones dans la région, comme le Collège Boréal et le Centre francophone. Cela permet aussi à l'apprenant de suivre sa formation de bout en bout au même endroit. D'un point de vue pédagogique, pouvoir partager avec des collègues à différents niveaux et se faire part de pratiques exemplaires en matière d'apprentissage se révèle aussi très utile.

Entre autres pratiques exemplaires utilisées dans notre programme, nous travaillons en consultation avec le centre d'évaluation afin de repérer les manques de fournisseurs de services dans la ville par des analyses du contexte, nous employons uniquement des instructeurs qualifiés certifiés pour l'enseignement de l'anglais langue seconde, nous faisons des évaluations de l'apprentissage fondées sur le portfolio — nous parlons, en fait, d'évaluation linguistique basée sur le portfolio, ou ELBP — et nous veillons à ce que tous les apprenants signent des contrats disponibles dans leur langue préférée qui contiennent le calendrier des cours, les dates de fin de trimestre et les attentes. Les modules sont préparés en suivant les directives pédagogiques du programme CLIC, en respectant les niveaux de compétence linguistique canadiens et en répondant aux besoins des apprenants en matière d'établissement déterminés par des évaluations en classe. Comme l'a mentionné ma collègue, les activités et les évaluations axées sur des tâches sont alignées sur l'ELBP en utilisant des objectifs dans la vraie vie.

L'évaluation est factuelle et transparente et ne s'arrête donc pas au jugement de l'instructeur sur les résultats d'une personne. Il s'agit d'une amélioration importante apportée au programme. Elle repose sur des données factuelles ou des artefacts relevés dans le portfolio de l'apprenant.

Tout cela vise à faire en sorte que l'approche soit axée sur l'apprenant. Tout est fait pour tenir compte de tous les styles d'apprentissage. Une rétroaction continue est fournie dans le cadre de rencontres en tête-à-tête avec l'apprenant à la fin de chaque trimestre.

• (1625)

Il est très important à nos yeux d'appliquer une politique de présence. Nous ne voulons pas que les gens aillent et viennent très régulièrement. Nous voulons les guider dans tout leur parcours d'apprentissage. S'ils sont absents, ils doivent appeler. Encore une fois, s'ils prennent une place qui pourrait servir à quelqu'un d'autre, nous avons des listes d'attente dans nos centres. Nous suivons donc les présences de près. Les listes d'attente de tous nos centres sont gérées et mises à jour toutes les semaines et celles des grands centres, comme celui de Centrepoint ou du centre commercial Albion, sont actualisées quotidiennement pour être certains qu'elles sont à jour et que les apprenants sont accueillis le plus rapidement possible.

Nous organisons des réunions trimestrielles avec d'autres fournisseurs de services à Toronto afin de collaborer et de nous consulter.

Pour ce qui est de l'apprentissage hybride, tous les centres de CLIC du Conseil scolaire du district de Toronto sont équipés de laboratoires informatiques. C'est très important. Cela permet aux apprenants d'aller à leur rythme et d'accéder à différents logiciels d'apprentissage des langues assisté par ordinateur. Bien des instructeurs utilisent aussi EduLINC, ce qui permet aux apprenants de se mettre à jour s'ils ont manqué un cours pour cause de maladie ou pour s'occuper d'un membre de leur famille. Ces compétences numériques les aident également à entrer sur le marché du travail.

Dans chaque centre est affichée une charte de programme en 17 langues, y compris les deux langues officielles, qui énonce les attentes en matière de service à la clientèle. On y trouve aussi un numéro de téléphone à appeler pour faire part de commentaires. Nous attachons de l'importance à ce que chacun de nos apprenants souhaite nous dire. Nous voulons nous assurer qu'ils peuvent facilement nous faire savoir ce que nous pourrions mieux faire.

Nous proposons différents horaires de cours, soit à plein temps, à temps partiel et le soir. Les apprenants handicapés sont les bienvenus et des aménagements sont prévus pour eux.

Il est très important pour nous de nous tenir au courant des possibilités de formation pour nos employés. D'ailleurs, tous suivent chaque année des stages de perfectionnement professionnel, et tout le personnel du Conseil scolaire du district de Toronto suit des formations obligatoires, comme celle sur la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et celle sur l'anaphylaxie, entre autres, qui sont offertes en nature par l'intermédiaire du Conseil scolaire de Toronto.

Les responsables de l'ELBP..

• (1630)

Le président: Je vous demanderai de conclure rapidement.

M. Garry Green: Très bien. Merci.

Je dirai pour conclure que certaines des difficultés que nous rencontrons actuellement tiennent au financement. Il stagne, alors que les coûts ont considérablement augmenté au fil du temps. La coordination entre les différents paliers de gouvernement et les programmes, ALS et LINC, par exemple, est elle aussi problématique.

Je vous remercie.

Le président: C'est peut-être la partie la plus importante de votre exposé pour le Comité. Si vous voulez soumettre quelque chose par écrit, ce serait utile...

M. Garry Green: Tout à fait.

Le président: ... parce que nous avons déjà l'autre partie des explications.

Je proposerai une série de quatre minutes. J'essaie de calculer. Quatre personnes auront quatre minutes chacune.

Monsieur Sarai.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Je vais essayer d'être bref, mais je tiens à vous remercier. Ma famille a bénéficié des services de trois de nos quatre intervenants. Ma mère est arrivée en 1957 et a suivi des cours d'ALS à l'école secondaire John Oliver, à Vancouver. J'ai grandi à Burnaby, où j'ai fait mon primaire et mon secondaire — à l'école primaire Windsor et à l'école secondaire Burnaby South —, et beaucoup de mes amis suivaient ces cours. Heureusement, je n'en avais pas besoin, mais ils s'en sont très bien sortis. Certains sont propriétaires de grands conglomerats, de grandes sociétés ou de petites et moyennes entreprises, et ils accomplissent des choses extraordinaires dans la vie grâce aux cours d'anglais qu'ils ont suivis à un très jeune âge.

Je vais commencer par Mme Windsor. À Surrey, nous avons ce problème au sujet du centre d'accueil la première année où le financement se terminait en mars, et je sais qu'il s'agit d'un milieu syndiqué et qu'il fallait donner un certain préavis, avant que nous intervenions. Nous avons heureusement pu lui accorder entre-temps un financement provisoire. Je me demande. Est-ce que le nouveau modèle qui vous permet de demander un financement pour cinq ans au maximum est meilleur et plus facile du point de vue de la planification, des locations, de l'embauche et du maintien en poste, en dehors de cette date du 31 mars par opposition à celle de la fin de l'année scolaire?

Mme Val Windsor: Je vais laisser la parole à Heather Hart, qui est surintendante adjointe à Burnaby. Elle a les détails à ce sujet.

Mme Heather Hart: Je répondrai oui et non parce que je crois qu'il est question de modifications au modèle de financement quinquennal, mais pas de changements importants que nous espérons. Nous avons entendu dire que nous pourrions conserver une partie des ressources non utilisées, ce qui existait avant la reprise. Nous avons également entendu dire que les exigences en matière de rapports seront légèrement différentes, mais nous attendons de connaître les changements importants à ce sujet.

M. Randeep Sarai: D'accord.

Ma deuxième question, et je pense que Mme Windsor ou Mme Hart peuvent répondre, concerne les graphiques que nous avons vus. Ils montrent les personnes admissibles selon les critères d'IRCC et celles qui ne le sont pas.

Comment définiriez-vous, en deux mots, admissible et non admissible?

• (1635)

Mme Val Windsor: Je vais revenir aux diapositives. Les voici.

M. Randeep Sarai: Les citoyens naturalisés, une fois qu'ils...

Oui, je vois.

Mme Val Windsor: Oui.

M. Randeep Sarai: Quel est l'arriéré pour les cours du programme CLIC à Burnaby et, si vous les avez, pouvez-vous nous donner également les statistiques pour Surrey?

Est-ce qu'il y a un arriéré ou des listes d'attente et, si oui, quel est le temps d'attente en général?

Mme Heather Hart: Les listes d'attente sont assez longues, mais je ne peux pas vous donner de chiffres exacts pour les services de garde d'enfant ou l'admission à la formation.

M. Randeep Sarai: C'est à la fois pour les services de garde d'enfant et les autres volets.

Mme Heather Hart: Oui.

M. Randeep Sarai: Quelle proportion de vos étudiants a besoin d'un service de garde d'enfant?

Mme Heather Hart: Je dirais qu'un bon nombre d'étudiants ont besoin de ce service. La plupart ont des enfants dans les classes de maternelle à la 12^e et suivent des cours du programme CLIC.

M. Randeep Sarai: Ils peuvent donc faire des études secondaires et avoir de jeunes enfants. Est-ce que j'ai bien compris? Ou s'agit-il plutôt d'adultes qui retournent à l'école pour finir leur secondaire?

Mme Heather Hart: Le programme CLIC offre une formation linguistique aux parents.

M. Randeep Sarai: D'accord.

Mme Heather Hart: Les autres ont des enfants à l'école, de la maternelle à la 12^e année.

M. Randeep Sarai: D'accord, je comprends.

Si les étudiants sont à l'école, est-ce que cela veut dire qu'ils ne peuvent pas suivre des cours de jour et qu'ils ont donc besoin de services de garde d'enfant? Ils doivent suivre la formation après les heures habituelles de classe?

Mme Heather Hart: Je crois que le service de garde leur permet de suivre des cours le jour parce que quelqu'un d'autre s'occupe de leurs enfants.

Est-ce que j'ai bien compris la question?

M. Randeep Sarai: Je pourrai vous la poser en privé. En fait, j'essaie de comprendre si...

Mme Heather Hart: Parlez-vous des enfants d'âge préscolaire?

M. Randeep Sarai: Oui.

Vous avez dit que certains sont à l'école, de la maternelle à la 12^e année. Ces enfants n'ont pas besoin de services de garde.

Mme Heather Hart: Ils vont à l'école, en effet.

M. Randeep Sarai: J'aimerais savoir combien d'adultes qui doivent suivre un cours de langue pour les immigrants ont aussi besoin de services de garde d'enfant pendant qu'ils sont en classe.

Mme Heather Hart: Je dirais 80 %, au moins.

M. Randeep Sarai: C'est 80 % des adultes.

D'accord. Donc...

Le président: Monsieur Tilson, vous avez quatre minutes. Allez-y.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci.

Monsieur Green, vous représentez le Conseil scolaire de Toronto qui, selon ce que vous avez dit, est confronté à des problèmes de transport par autobus et de financement.

Pouvez-vous nous dire si l'afflux de demandeurs illégitimes du statut de réfugié a eu des répercussions pour le Conseil scolaire de Toronto?

M. Garry Green: Je peux parler seulement des répercussions sur le programme CLIC. Les immigrants clandestins ne sont pas admissibles au programme. Le financement dans leur cas vient du provincial, et donc d'un autre ministère.

Notre ministère supervise les cours de langue pour les immigrants au Canada, financés par le gouvernement fédéral.

M. David Tilson: Alors le gouvernement fédéral ne finance pas la formation linguistique.

M. Garry Green: Le fédéral finance les cours offerts aux personnes admissibles, c'est-à-dire les réfugiés au sens de la convention et les immigrants admis.

M. David Tilson: Les demandeurs illégitimes du statut de réfugié ne sont pas admissibles.

M. Garry Green: Non.

M. David Tilson: Pouvez-vous nous en dire un peu plus au sujet du financement que reçoit le Conseil scolaire de Toronto pour la formation linguistique et d'autres services du genre?

Vous avez parlé du transport par autobus. Pourriez-vous nous en dire un peu plus, pas au sujet de la province, mais plutôt au sujet du gouvernement fédéral?

M. Garry Green: Je peux parler des trois derniers contrats avec le gouvernement fédéral. Le niveau de financement n'a pas bougé depuis trois ans. Pourtant, si je prends l'exemple des coûts de location, ils ont augmenté de 10 à 20 %. Les coûts en personnel ont grimpé de 8 à 12 % au cours de la même période.

Nos activités sont réparties dans 13 sites. Nous avons quelques centaines d'employés et nous desservons 5 000 étudiants par année. C'est une organisation assez importante. L'augmentation des coûts nous force à rivaliser d'imagination pour rendre la conduite de nos activités plus efficiente.

L'une des mesures que nous avons prises a été de regrouper les sites, qui sont passés de 20 à 13. Ce regroupement nous a permis d'harmoniser certains coûts et nous avons réduit les coûts de supervision puisque le nombre de lieux à superviser a diminué.

Nous continuons d'innover et de chercher des moyens d'optimiser nos ressources, mais c'est un défi constant, comme vous pouvez l'imaginer.

M. David Tilson: Pouvez-vous nous donner une idée du déficit, si je peux m'exprimer ainsi? Je sais que ce n'est pas facile, mais pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur?

• (1640)

M. Garry Green: Au cours de la prochaine année, par exemple, nous allons fermer un site qui aurait pu rester ouvert si nous avions eu le million de dollars nécessaire.

M. David Tilson: Donc, si vous aviez...

M. Garry Green: Ou 604 000 \$ plus exactement.

M. David Tilson: Donc, si vous soumettiez une demande de financement au gouvernement fédéral pour les programmes de prestation de tous ces services, le déficit à couvrir se situerait autour de 600 000 ou 700 000 \$ par année?

M. Garry Green: Oui.

M. David Tilson: Est-ce que c'est juste?

M. Garry Green: Oui, tout à fait juste.

M. David Tilson: Avez-vous fait des démarches auprès — je ne sais pas trop qui s'occupe de ces questions... Est-ce que c'est le ministère de l'Immigration?

M. Garry Green: Nous passons généralement par le bureau régional. C'est donc avec lui que nous discuterons de l'importance de cela. En même temps, nous prenons des mesures — nous faisons tout ce que nous pouvons pour améliorer notre efficacité. Si un poste peut être laissé vacant, nous le laissons vacant. Bien entendu, il y a des limites à se serrer la ceinture et il arrive un point où c'est de plus en plus difficile. Je pense que les effets se feront ressentir encore plus durement dans les trois années à venir.

M. David Tilson: À quand remonte la dernière augmentation de votre financement?

M. Garry Green: Je n'ai pas la date exacte, mais ça fait un bail.

M. David Tilson: C'était il y a longtemps.

Madame Hart, avez-vous quelque chose à ajouter sur les questions que je viens de poser?

Mme Heather Hart: La principale question est celle concernant la hausse du financement, parce que c'est la manière dont le mécanisme est conçu qui est en jeu. On peut avoir l'impression que notre financement a augmenté. Nous recevons un montant de base et des modifications sont apportées ensuite, mais la mise en application de ces modifications prend un temps fou. Nous pouvons recevoir un message nous disant que l'application se fera en novembre, mais elle se fait à la fin de janvier en réalité. Si nous engageons quelqu'un — l'argent doit être dépensé avant la fin de mars, faute de quoi les ressources non utilisées nous seront retirées.

M. David Tilson: Vous parlez du provincial ou du fédéral?

Mme Heather Hart: Du fédéral.

Le président: Je dois vous interrompre.

Madame Kwan.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président, et je remercie également nos témoins.

Je vais poursuivre sur la même lancée parce que je pense que c'est un enjeu crucial. Apparemment, la situation est la même dans la vallée du bas Fraser, à Toronto et ailleurs.

Votre population est plus nombreuse, mais vous ne recevez pas une aide suffisante pour offrir le soutien nécessaire. Comme le nombre d'étudiants qui ont des besoins augmente, mais pas le financement, vous devez faire plus avec moins, n'est-ce pas? Est-ce que c'est ce qui se passe?

M. Garry Green: Oui, tout à fait.

Mme Jenny Kwan: Quant au deuxième élément, il arrive que le gouvernement s'amène avec des « ressources inutilisées » ou des « modifications » à la fin de son cycle budgétaire, c'est-à-dire des sommes qu'il a trouvées quelque part. Un beau jour, on vous annonce que vous allez recevoir de l'argent qui devra être dépensé avant telle date. C'est ce qui explique l'instabilité du financement. Il est impossible de savoir quand cet argent sera versé et, dans un milieu de travail syndiqué, il faut faire une planification pour déterminer combien de personnes doivent être engagées. C'est un autre problème important auquel vous cherchez une solution.

Une autre difficulté vient de la discordance entre le cycle budgétaire et le calendrier scolaire. Là aussi, il faut trouver un moyen de les harmoniser pour que vous puissiez bien faire votre travail. C'est le troisième élément.

Le dernier sujet que j'aimerais soulever est celui des étudiants qui ne reçoivent pas le soutien voulu. Madame Reddy, pouvez-vous m'expliquer ce qui arrive à ces étudiants, quelles sont les conséquences pour eux?

Mme Jennifer Reddy (conseillère scolaire, British Columbia School Trustees Association, Vancouver School Board): J'ai reçu un témoignage d'une jeune fille de Vancouver qui donne une bonne idée de leur expérience. L'un des éléments importants selon moi est que le conseil scolaire représente le premier et le principal point d'accès pour les élèves. Par l'entremise des élèves, nous prenons contact avec les parents et le reste de la famille, et nous nous assurons que les enfants se concentrent sur leurs études et les parents sur leur établissement et leur apprentissage dans le cadre du programme CLIC. La période est très courte avant qu'ils atteignent 19 ans, soit l'âge maximal de prise en charge par le système. Nous avons donc très peu de temps pour leur procurer tout le soutien dont ils ont besoin.

Voici l'histoire de Myriam:

Aujourd'hui, je suis une étudiante en sciences politiques reçue avec mention à l'Université McGill et j'ai obtenu deux bourses d'études importantes grâce auxquelles je peux étudier en France pendant une année afin d'approfondir mes connaissances du système politique européen et de parfaire mon français. Si le personnel du Conseil scolaire de Vancouver avait respecté le protocole discriminatoire et ne m'avait pas permis de recevoir des services essentiels, je ne sais pas à quoi ressemblerait ma vie aujourd'hui.

Quand je suis arrivée au Canada, je ne parlais pas anglais, je n'avais pas reçu d'éducation formelle, et ma famille et moi-même souffrions du traumatisme de la migration et de la séparation d'avec nos proches. Ces difficultés s'ajoutaient à beaucoup d'autres que nous devions affronter dans notre pays d'adoption.

Cependant, le Conseil scolaire de Vancouver, par l'entremise des programmes Engaged Immigrant Youth Program et Settlement Workers in Schools, m'a donné le soutien nécessaire pour mes besoins quotidiens. J'ai appris comment fonctionne le système scolaire...

Le président: Pouvez-vous ralentir un peu pour permettre aux interprètes de suivre? Merci.

Mme Jennifer Reddy: Merci. Je sais que je parle vite.

... je me suis sentie accueillie, je me suis fait des amis, je me suis engagée et j'ai reçu de l'aide aux devoirs. Ces programmes m'ont permis non seulement de perfectionner mon anglais et d'exceller dans mes études, mais ils m'ont aussi amenée à faire du bénévolat et à lancer le programme communautaire English Welcome Club, qui donne l'occasion à d'autres jeunes de renforcer leurs capacités.

Cependant, j'ai vite découvert qu'en réalité, je n'aurais pas dû recevoir tout ce soutien puisque j'étais une demandeuse du statut de réfugié et que je n'étais donc pas admissible à cette aide qui a été si déterminante dans ma réussite. Les membres du personnel du Conseil scolaire de Vancouver m'ont aidée sans se préoccuper de mon statut. Je leur suis très reconnaissante d'avoir fait preuve d'autant de courage parce qu'il a fallu trois années et demie à ma famille pour obtenir le statut de réfugié. Cela signifie que j'aurais été admissible à cette aide seulement après la fin de mes études secondaires.

Myriam est arrivée au Canada comme demandeuse du statut de réfugié. C'est même un miracle qu'elle soit arrivée ici en vie parce que beaucoup de ses concitoyens n'y sont pas parvenus. L'ironie est que le délai de trois années et demie avant l'obtention du statut de réfugié est relativement court du point de vue du processus de traitement des dossiers d'immigration.

Ces exemples illustrent la différence entre recevoir ou ne pas recevoir des services d'établissement durant cette période.

• (1645)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Le président: Je vous donne 30 secondes de plus.

Mme Jenny Kwan: Monsieur Green, très brièvement, vous avez parlé d'une perte de financement. Pouvez-vous nous en dire un peu plus?

M. Garry Green: Je n'ai pas dit que nous avions perdu du financement, mais que nos coûts ont grimpé en flèche et que les niveaux de financement sont restés figés.

Mme Jenny Kwan: Comme il me reste quelques secondes à peine et que nous sommes pressés par le temps, je mentionne à tous les intervenants que vous pouvez soumettre d'autre matériel...

M. Garry Green: Parfait.

Mme Jenny Kwan: ... au Comité dans lequel vous pourrez mettre en évidence vos déficits de financement, les domaines qui selon vous méritent l'attention du gouvernement et surtout son intervention, qu'il s'agisse de financement ou de recommandations qui pourraient vous aider à faire votre travail.

Le président: Monsieur Whalen, vous avez quatre minutes, pas quatre minutes et demie comme les autres.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous et merci pour le travail accompli par vos organismes pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer et à trouver des solutions à leurs problèmes les plus pressants.

De ce côté-ci de la salle, quand nous regardons les données, nous avons l'impression que le financement des organismes de services d'établissement a augmenté de 32 % depuis 4 ans. Pourtant, vous dites que le financement n'a pas augmenté malgré les demandes en hausse. En quelques mots, pourriez-vous nous dire où va cet argent et pourquoi la hausse de 32 % ne s'est pas concrétisée dans vos programmes?

M. Garry Green: Le Conseil scolaire est un important fournisseur de services à Toronto, mais il n'est pas le seul. Il existe d'autres secteurs de programmes comme les communautés accueillantes et les services offerts aux nouveaux arrivants, et certains sont en pleine expansion. Il faudrait examiner les données pour chaque programme mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, c'est clair que les coûts ont grimpé en flèche. Je pourrais inclure les chiffres exacts dans le document écrit que nous vous transmettrons.

M. Nick Whalen: Madame Windsor.

Mme Jennifer Reddy: À Vancouver, nous touchons du financement seulement pour les personnes admissibles. Pour vous donner un exemple, d'avril 2018 à janvier 2019, 60 % des personnes qui ont sollicité nos services n'étaient pas admissibles. Nous avons reçu du financement seulement pour les 40 % qui étaient admissibles.

M. Nick Whalen: Je comprends. Néanmoins, vous fournissez des services même aux personnes que vous désignez comme non admissibles. Dans leur cas, est-ce que les services sont moins nombreux ou de moindre qualité?

Mme Heather Hart: Je sais que notre personnel fait tout ce qu'il peut pour venir en aide à ces personnes de manière non officielle. Il faut établir des priorités et c'est difficile parce que toutes les situations sont extrêmes. Le personnel ne peut pas leur offrir des services aussi complets et de la même ampleur qu'aux personnes admissibles. C'est ce qui se passe. Pourtant, les personnes non admissibles ont tout autant besoin de ces services.

M. Nick Whalen: J'ai une dernière question. Les membres du Comité essaient de traiter aussi respectueusement que possible les nouveaux arrivants et d'utiliser une terminologie appropriée concernant leur situation.

Monsieur Green, pouvez-vous nous confirmer que les adjectifs « illégal » ou « clandestin » ne sont pas utilisés pour les enfants qui fréquentent l'école à Toronto? Les enfants qui ont traversé la frontière avec leurs parents peuvent avoir commis un geste illégal, mais j'espère que le Conseil scolaire de Toronto ne parle pas de ces enfants comme étant eux-mêmes « illégaux ».

M. Garry Green: Non. Ils sont éduqués, ils reçoivent des services et ils ne subissent aucune forme de discrimination de la part du Conseil scolaire.

M. Nick Whalen: Si vous deviez formuler des recommandations concernant les services supplémentaires dont votre clientèle a besoin et qui ne sont pas financés actuellement, quels seraient selon vous les deux ou trois services vraiment essentiels pour les élèves issus de l'immigration, admissibles ou non, et dont les autres élèves n'ont pas besoin? Ce serait bien de savoir s'il y aurait lieu d'élargir l'offre de ces services dans le contexte scolaire.

M. Garry Green: En fait, il faudrait entrer un peu sur le terrain des compétences, mais nous constatons que beaucoup d'élèves auraient besoin de services de travail social. Autrement, des services de gestion de cas et de soutien pourraient les aider à s'y retrouver dans le dédale des services offerts quand ils sont à l'école. Des agents d'établissement sont déjà présents dans les écoles, mais il faut aller plus loin. Des élèves ont subi des traumatismes graves. Ils peuvent avoir des besoins importants en matière de services, présenter des problèmes de santé mentale ou d'autres problèmes. À mon avis, c'est ce qui presse le plus.

• (1650)

M. Nick Whalen: Tout le monde fait signe que oui, et j'ai vu votre petit diagramme avec les morceaux de casse-tête pour expliquer que le dédale des services pose un vrai problème.

Le gouvernement fédéral peut-il faire quelque chose pour améliorer la coordination ou est-ce plutôt le rôle des provinces?

Mme Heather Hart: Ce n'est pas à moi qu'il faut poser cette question. Peu importe à qui revient la responsabilité de prendre les décisions, il faut qu'elles soient prises. La question n'est pas tant de savoir qui est responsable, mais plutôt de s'assurer que quelqu'un fait ce qu'il y a à faire.

Le président: Monsieur DeCoursey...

Pardon. Allez-y.

M. Garry Green: Dans un certain sens, c'est lié à ce que j'ai dit à la fin de mon exposé. La coordination entre la province et le fédéral est essentielle quand des champs de compétence différents sont en cause. Les apprenants ou les clients se moquent de savoir qui paie pour un service ou un autre. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'ils ont besoin de ce service. Le manque de coordination peut entraîner des lacunes.

M. Matt DeCoursey (Fredericton, Lib.): Concernant la difficulté de s'y retrouver dans le dédale des services, il existe un programme de partenariats locaux en matière d'immigration financé par IRCC. Est-ce que vos organismes collaborent avec un partenariat local et, dans l'affirmative, est-ce qu'ils sont utiles pour ce qui est de la recherche de services et de l'aiguillage des clients?

Mme Jennifer Reddy: Oui, tout à fait. À Vancouver, le partenariat local en matière d'immigration est très utile, surtout pour faire connaître aux clients les services offerts par d'autres organismes comme les collèges et les universités, et leur permettre d'en tirer le meilleur parti.

M. Garry Green: De mon point de vue, ces partenariats sont utiles sur le plan de la coordination globale entre les organismes. Leur utilité est moins évidente sur le plan individuel, à l'échelle des apprenants et des clients.

M. Nick Whalen: Madame Germanakos.

Mme Toula Germanakos (coordonnatrice de programme, Cours de langue pour les immigrants au Canada, Toronto District School Board): Nous ne participons pas au programme des partenariats locaux en matière d'immigration, mais nous avons des réunions trimestrielles du comité de partenariat et nous rencontrons d'autres fournisseurs de services. C'est ce que...

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre pour accueillir le prochain groupe de témoins. Nous aurons peut-être besoin d'information sur le programme des partenariats locaux en matière d'immigration, parce que c'est un peu confus pour l'instant.

Je dois vous demander de céder votre place. Je vous remercie. Nous allons accueillir le prochain groupe.

Je vous invite à donner suite à l'invitation de Mme Kwan. Le greffier pourra vous aider.

Nous allons suspendre la séance une minute.

• (1650)

(Pause)

• (1650)

Le président: Nous allons reprendre nos travaux. J'avoue que l'idée du vote imminent me contrarie vraiment.

Je remercie les témoins. Comme je viens de le dire, j'ai bien peur d'être obligé de suspendre la séance à un moment ou un autre, et je veux vous donner la chance de nous livrer vos témoignages.

Nous allons rétablir la connexion au système de vidéoconférence.

Je crois que nous commencerons avec Mme Foster, de l'Arden Language Centre. Vous avez sept minutes.

Merci.

Mme Andy Foster (coordonnatrice de projet, Arden Language Centre): Merci beaucoup.

Je l'ai remarquée tout de suite parce qu'elle portait un foulard sur la tête et, dans notre petite ville de hockey, c'est assez rare. Je suis allée la saluer.

Dans les semaines qui ont suivi, mon mari et moi avons commencé à discuter avec elle et son mari, et nous avons très vite découvert que leur anglais était assez rudimentaire. Comme nous parlons tous les deux arabe, nous pouvions quand même échanger avec eux. Dans l'une de nos conversations, nous avons appris que le mari avait eu une entreprise de téléphonie cellulaire dans son pays d'origine, mais que son mauvais anglais limitait beaucoup ses perspectives d'emploi au Canada.

Je leur ai expliqué que nous attendions notre visa pour pouvoir voyager à l'étranger et que, s'ils le souhaitaient, ils pouvaient venir étudier avec une famille parrainée qui était nouvellement arrivée dans notre église. Mon mari leur donnait des cours à temps plein, cinq jours par semaine.

Deux mois plus tard, les élections de 2015 ont eu lieu et la promesse d'accueillir 25 000 réfugiés syriens s'est concrétisée. Dans notre petite ville d'Owen Sound, beaucoup d'efforts ont été déployés pour aider des églises et des groupes à parrainer des familles. Les reportages à la télévision nous avaient tous bouleversés.

Très rapidement, notre centre d'enseignement de l'anglais langue seconde est passé de 4 à 40 étudiants. Nous avons 9 classes d'étudiants qui venaient 5 jours par semaine, de 9 h 30 à 13 heures. C'était très impressionnant de voir les bénévoles surgir de partout. Au début, on les comptait sur les doigts de la main, mais l'équipe en a vite compté plus d'une cinquantaine. Notre intention était d'offrir le programme pendant une année seulement. Nous étions certains qu'une fois la période de parrainage terminée, nos étudiants chercheraient à s'installer dans une plus grande ville. Erreur. Ils voulaient étudier souvent et le plus possible. Non seulement ils ne partaient pas, mais d'autres personnes qui venaient des grandes villes sont venues s'installer dans notre petite ville.

L'Arden Language Centre en est à sa quatrième année, et la possibilité d'aider les étudiants a été et reste un grand privilège.

Comment faut-il mesurer le succès? Pour le centre Arden, le succès ne se limite pas à l'apprentissage d'une langue. Il se mesure aussi par l'intégration. Nous voulons que nos étudiants puissent réaliser leurs rêves, que ce soit l'obtention d'un permis de conduire AZ ou d'un certificat de préposé aux services de soutien à la personne du collège local.

Pourquoi reviennent-ils jour après jour? La principale raison selon nous vient de la communauté. Si vous venez au centre Arden à 11 heures le matin, vous sentirez les arômes de la cuisine de l'Érythrée, de la Syrie et d'ailleurs. Le centre et les étudiants servent de la nourriture tous les jours. Nous avons découvert que la nourriture est un formidable outil de développement communautaire.

Notre centre offre aussi l'avantage que les classes sont petites. Certaines comptent un seul étudiant, et le maximum est huit. De plus, parce que nous voulons bâtir des ponts entre la vie des étudiants et celle des bénévoles, nous accordons beaucoup d'importance au renforcement de la communauté en organisant des activités comme des expéditions de pêche, des rencontres autour d'un café ou des entraînements au Y.

Et je tiens à dire que nos bénévoles sont fabuleux. Depuis le début, les bénévoles ont consacré plus de 19 000 heures au centre.

Quelles seraient mes recommandations au nom de l'Arden Language Centre?

Premièrement, il faut outiller les Canadiens qui vivent dans les régions rurales et qui veulent aider. Le degré de frustration est assez élevé actuellement parce que quand de nouveaux arrivants s'installent chez nous, ils n'ont pas accès à des services d'établissement. Un centre mobile de soutien à la réinstallation serait très utile. Ce centre pourrait charger un représentant de répondre aux questions des parrains, offrir des séminaires sur la formation en anglais langue seconde aux bénévoles, faire passer des tests d'anglais aux étudiants.

Deuxièmement, il faut prévoir plus qu'une année pour l'apprentissage de l'anglais. Imaginez-vous dans la situation de quelqu'un qui doit déménager dans un autre pays et qui a seulement une année pour apprendre la langue et reprendre son travail. C'est impossible. C'est pourtant ce que nous attendons des réfugiés et des nouveaux arrivants qui s'installent au Canada. Des changements sont nécessaires.

Troisièmement, il faut offrir des bourses aux nouveaux arrivants. Avant l'ouverture de l'Arden Language Centre, le centre d'enseignement de l'anglais langue seconde le plus proche se trouvait à deux heures de route environ. Une des difficultés pour beaucoup d'organismes confessionnels qui voudraient aider est qu'ils n'ont pas de financement et qu'ils hésitent à s'adresser au gouvernement. Par exemple, en 2017, nous avons organisé un camp d'été d'anglais

langue seconde. Nous avons soumis une demande au programme d'emplois d'été et nous avons reçu le financement sans problème. L'année suivante, en 2018, parce que l'exigence relative à l'avortement avait été ajoutée, nous n'avons pas pu faire une demande. Une centaine de nouveaux arrivants n'ont pas pu recevoir de cours d'anglais langue seconde. C'est pourquoi il serait très utile d'offrir un programme gouvernemental auquel les étudiants pourraient soumettre eux-mêmes une demande de bourse pour poursuivre leurs études en anglais langue seconde.

• (1655)

Avant de terminer, j'aimerais revenir sur le couple dont j'ai parlé au début. La femme avait une cinquième année à son arrivée et elle en est maintenant au niveau intermédiaire supérieur. Elle m'assiste pour le cours sur la citoyenneté, dont elle vient tout juste de réussir l'examen. Son mari est en attente pour prêter son serment de citoyenneté. La semaine prochaine, le 13 avril, il ouvrira un atelier de réparation de téléphones cellulaires et d'ordinateurs à Owen Sound.

C'est un exemple seulement des nombreux nouveaux arrivants dans notre petite ville. Au cours des trois dernières années, nous avons eu le privilège de voir beaucoup d'entre eux qui ont pu rebâtir leur vie grâce au soutien de Canadiens vivant en région rurale. Les communautés rurales veulent aider, mais elles ont besoin de votre soutien. Les nouveaux arrivants ont besoin de temps et de ressources financières pour que des programmes comme ceux de l'Arden Language Centre puissent continuer de soutenir leur intégration dans la société canadienne.

Je vous remercie de m'avoir permis de m'exprimer sur cette question.

• (1700)

Le président: Merci beaucoup, et bonne chance pour votre course.

Nous entendrons maintenant les représentantes de l'International English Language Testing System, Mmes Dienhoff et Sellar.

Mme Kim Dienhoff (directrice commerciale, IDP Education Ltd., International English Language Testing System): Merci. Bonjour, monsieur le président.

Au nom des trois partenaires de l'International English Language Testing System, plus communément appelé IELTS, je voudrais tout d'abord vous remercier de l'invitation à comparaître devant le Comité dans le cadre de son importante étude des services d'établissement à l'échelle du Canada.

Je m'appelle Kim Dienhoff et je suis directrice commerciale chez IDP Education Ltd., une société établie à Melbourne, en Australie. Je suis accompagnée de Victoria Sellar, directrice adjointe du secteur Partenariats et politiques chez Cambridge Assessment English, au Royaume-Uni.

IDP et Cambridge Assessment English sont deux des trois partenaires propriétaires de l'IELTS. Le troisième partenaire est le British Council. IDP et le British Council s'occupent principalement des activités liées à la passation des tests, alors que Cambridge est responsable de la production, de l'élaboration et de l'analyse des tests, ainsi que de la recherche. Ensemble, les trois partenaires cumulent une vaste expérience de l'évaluation des compétences linguistiques et de la prestation de services connexes à l'échelle internationale.

À titre d'information, je précise que depuis son lancement en 1989, le test de l'IELTS a été largement reconnu comme étant le plus sûr, le plus accessible et celui associé aux enjeux les plus élevés pour évaluer les compétences en anglais dans le monde. Actuellement, il est admis comme preuve de la maîtrise de l'anglais par plus de 10 000 établissements et organismes à l'échelle internationale, dont 450 au Canada, y compris surtout des universités, des associations professionnelles et des autorités gouvernementales de l'immigration. Le test est offert en deux versions, la première étant axée sur la formation générale et la seconde sur la formation scolaire. La première version est beaucoup utilisée dans le contexte de l'immigration, tandis que la version scolaire est celle qui est privilégiée par les établissements d'enseignement postsecondaire et les associations professionnelles comme preuve de la maîtrise de l'anglais. Le test permet d'évaluer quatre composantes de base de la connaissance de l'anglais, soit l'écoute, la lecture, l'expression écrite et l'expression orale.

Depuis plus de 15 ans, tout d'abord à titre intérimaire puis, à compter de 2014, au titre d'une désignation complète, le test de l'IELTS est reconnu par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour évaluer la compétence en anglais pour l'admission aux programmes Entrée express, Travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec et des candidats des provinces. Depuis 2003, plus de deux millions et demi de tests de l'IELTS ont été effectués au Canada. Notre test fait partie des deux qui sont encore reconnus par IRCC. Le partenariat entre IELTS et le gouvernement du Canada a permis d'établir une relation de travail solide et axée sur la collaboration avec IRCC. Nous accordons beaucoup d'importance à poursuivre notre objectif commun d'offrir un service véritablement utile pour tous les intéressés.

Je passe maintenant la parole à Victoria.

Mme Victoria Sellar (directrice adjointe, Partenariats et Politique, Cambridge Language Assessment, International English Language Testing System): Pour ce qui est du mandat de la présente étude et pour donner au Comité une meilleure idée de l'offre et de la demande pour l'examen de l'IELTS, au cours des 12 derniers mois, 3,5 millions d'examens ont été passés dans le monde par l'entremise de l'un de nos quelque 1 600 centres de test. Au Canada, 163 000 tests ont été passés au cours des 12 derniers mois dans l'un de nos quelque 200 lieux de test aux quatre coins du pays. Autrement dit, la demande pour le test de l'IELTS au Canada et partout dans le monde et la confiance à son égard sont assez évidentes.

Pour répondre à cette demande et se préparer en vue des besoins futurs, IELTS a toujours déployé des efforts concertés en matière d'innovation afin d'améliorer constamment sa prestation de services et son soutien à la clientèle. À titre d'exemple récent, vers la fin de 2018, le Canada est devenu l'un des 47 pays qui bénéficient du déploiement mondial du test de l'IELTS sur ordinateur. Il existe actuellement six endroits au Canada où l'on peut passer le test sur ordinateur, et ce nombre devrait augmenter en fonction de l'offre et de la demande.

Le test de l'IELTS sur ordinateur est également disponible dans 9 des 10 principaux pays sources à destination du Canada, et il devrait l'être également aux États-Unis bientôt. L'utilisation de tests de l'IELTS sur ordinateur signifie que désormais l'examen est disponible sept jours par semaine, et jusqu'à trois fois par jour. De plus, de nouveaux centres de tests peuvent être mis sur pied en l'espace de 8 à 10 semaines pour répondre aux éventuelles contraintes en matière de capacité. Les tests de l'IELTS ne sont que l'un des nombreux exemples d'investissements réalisés par le

partenariat en vue d'améliorer la prestation de services et de répondre à la demande.

Et enfin, il convient de mentionner que les personnes qui souhaitent passer le test ont toujours le choix de le faire par écrit; nous avons constaté que cette méthode est toujours la préférée et la plus en demande au Canada et ailleurs dans le monde. Les tests sur papier élargissent l'accessibilité, parce que même dans les localités éloignées où l'on dispose de peu de technologie, on peut toujours assurer la livraison d'un test dans des conditions sécurisées.

Le mandat de la présente étude consiste également à comprendre les « critères de mesure du succès » d'un service. Le partenariat IELTS mesure notre succès en veillant à offrir un test sécurisé, précis, entièrement accessible qui permet en bout de ligne de réussir l'intégration de personnes dans la société canadienne. En fin de compte, il s'agit d'une composante importante d'une intégration réussie au Canada.

À cet égard, nous devons souligner que l'examen de l'IELTS est un test dont les enjeux sont élevés et qui a fait l'objet d'un processus d'accréditation rigoureux auprès du gouvernement du Canada. Nous sommes extrêmement fiers de nos résultats, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada, pour ce qui est d'établir des normes mondialement acceptées et comprises, sans rapport d'incident majeur à signaler.

Ce point nous amène à notre unique recommandation au Comité. Si des tests devaient être envisagés en vue d'une reconnaissance par le gouvernement du Canada dans le futur, nous tenons à faire valoir qu'ils devraient être soumis au même processus d'accréditation poussé et reposer sur un processus décisionnel fondé sur des éléments probants, en fonction des besoins ou de la demande pour ce test. Dans d'autres pays où les gouvernements ont introduit des tests supplémentaires, des exemples montrent que, dans bien des cas, ils ont entraîné des conséquences imprévues sur le plan des politiques, et plus particulièrement, des équivalences ou de la comparabilité des tests. Plus précisément, on a constaté un manque de différenciation dans les résultats des tests à l'écrit et au niveau supérieur de l'oral. Cette situation joue en bout de ligne sur le nombre de points qui sont accordés dans le cadre d'un système comme l'Entrée express, ici au Canada.

En fin de compte, des tests comme celui de l'IELTS jouent un grand rôle et rendent de grands services en assurant une intégration réussie. Nous nous ferons un plaisir de vous en dire davantage à ce sujet pendant la série de questions.

En terminant, nous remercions encore une fois le Comité de nous avoir invités à comparaître aujourd'hui. Nous nous réjouissons de notre relation continue avec le gouvernement du Canada et nous sommes prêts à répondre à vos questions.

● (1705)

Le président: Merci.

[Français]

Nous cédon maintenant la parole à M. Belhocine, de la Maison internationale de la Rive-Sud, de Montréal.

Bienvenue, monsieur Belhocine. Vous disposez de sept minutes pour faire votre présentation.

M. Noureddine Belhocine (directeur général, Maison Internationale de la Rive-Sud): Est-ce que c'est moi qui ai la parole?

Le président: Oui.

M. Noureddine Belhocine: Mesdames et messieurs, bonjour.

Je veux d'abord vous remercier de m'avoir invité à témoigner devant votre comité. J'ai reçu la note d'information indiquant sur quoi allait porter mon intervention. Je sais que celle-ci est limitée à sept minutes. Ce sera difficile, mais je ferai de mon mieux.

La Maison internationale de la Rive-Sud est un organisme communautaire qui travaille dans le domaine de l'immigration depuis 44 ans. Nous sommes situés à Brossard, une ville de la Rive-Sud de Montréal, où il y a une grande diversité ethnique. À Brossard, on compte 50 origines culturelles différentes, voire plus. On parle donc d'une ville multiethnique. L'organisation, qui existe depuis environ 44 ans, a 30 employés permanents. Ici se termine le topo sur l'organisation.

On m'a demandé d'aborder les points suivants, à savoir la gamme de services offerts, les pratiques exemplaires, les critères de mesure de succès et la collecte d'information sur l'offre et la demande de services. Enfin, je dirai quelques mots sur les services offerts à l'extérieur du Canada aux personnes qui n'y sont pas encore arrivées, c'est-à-dire les candidats immigrants.

En ce qui concerne la gamme de services offerts par l'organisation, il y a les services pour lesquels il y a du financement public et ceux pour lesquels il n'y en a pas, c'est-à-dire les services autofinancés. Le programme Réussir l'intégration, ou PRint, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec, ou MIDI, est le plus important. Il y a ensuite les programmes de francisation destinés aux immigrants. Ce sont les deux plus importants programmes du MIDI que nous administrons.

Nous offrons aussi une gamme de services pour lesquels les bailleurs de fonds sont notamment Emploi-Québec, dans le cas des programmes liés à l'employabilité, et le gouvernement fédéral, dans le cas des services destinés aux jeunes professionnels immigrants de moins de 30 ans qui veulent intégrer le marché du travail.

Nous gérons également une multitude de projets et d'activités avec divers partenaires, notamment les centres jeunesse. En ce qui nous concerne, il s'agit du Centre jeunesse de la Montérégie. Il y a le projet Clinique santé des réfugiés, soit une clinique de santé où l'on offre un bilan de santé aux réfugiés pris en charge par le gouvernement à leur arrivée. Nous avons aussi une banque d'interprètes régionale que nous gérons à l'interne. Voilà en gros en quoi consistent les services offerts grâce à du financement public.

Pour ce qui est des services ne bénéficiant pas de financement public, nous avons ouvert un café pour les aînés immigrants. Ce service pour les aînés, qui n'existait pas auparavant, a bénéficié de très peu de financement public. Il est essentiellement à la charge de l'organisation. Nous avons également un service de garderie et des projets de vacances familiales pour les nouveaux arrivants dans des camps de vacances au Québec. Nous offrons également des cours de langue, que ce soit l'anglais, l'espagnol ou l'italien, occasionnellement. Nous offrons gratuitement des services d'aide concernant la déclaration de revenus aux nouveaux arrivants et nous faisons un peu de distribution alimentaire, particulièrement aux personnes aînées vulnérables qui fréquentent le Café des aînés.

Pour ce qui est des pratiques exemplaires, j'en ai relevé quatre ou cinq. Je vais en parler très rapidement. Il y a d'abord l'enrichissement continu de l'offre de services. Autrement dit, notre offre de services n'est pas figée dans le temps, voire dans l'espace, ce qui fait qu'elle évolue en fonction des contingents d'immigrants qui arrivent. Nous faisons également preuve d'une flexibilité appréciable et appréciée quant à l'accessibilité des services. Cette flexibilité touche les horaires, les endroits, les modes d'intervention, et ainsi de suite. De plus, nous avons une équipe multiethnique de première ligne qui, en

matière linguistique, est en mesure d'aider les nouveaux arrivants. À l'interne, nous parlons une quinzaine de langues, c'est-à-dire les langues principales. En général, c'est suffisant, mais nous pouvons faire appel à des interprètes au besoin. Il y a également une volonté d'adapter continuellement les services.

• (1710)

Autrement dit, il n'y a pas de standardisation qui oblige les intervenants à agir d'une certaine façon qui peut ne pas être correcte. On donne la liberté à l'équipe de première ligne d'accueil, d'installation et d'intégration d'adapter les services quand il le faut.

De plus, l'une des caractéristiques de nos pratiques exemplaires est le continuum de services. Il y a un continuum de services. Autrement dit, nous souhaitons que les nouveaux arrivants trouvent à peu près tout ce dont ils ont besoin au même endroit. Quand ce n'est pas le cas, nous établissons des partenariats avec des ressources locales pour nous assurer que l'immigrant ne tombe pas dans un vide. Voilà pour ce qui est des pratiques exemplaires.

Quant aux critères de mesure du succès, généralement, comme vous le savez, il y a une reddition de compte incluse dans les ententes avec les bailleurs de fonds. Il y a des programmes, des projets et des appels de projets, et la plupart des bailleurs de fonds, sinon tous, exigent une reddition de comptes dans laquelle sont prédéfinis les critères de succès ou d'échec, c'est-à-dire les indicateurs qui servent à la mesure des résultats. Nous respectons cela, bien entendu. Pour ce qui est des activités non financées, nous nous inspirons de ces modèles ou nous définissons nos propres indicateurs de résultats pour nous assurer que nous allons dans la bonne direction.

Quant à la collecte d'information sur l'offre et la demande de services, généralement, nous sommes à l'écoute de la clientèle. Nous sommes aussi à l'écoute de nos partenaires. Les idées de projets ou la définition des besoins peuvent provenir aussi des partenaires. Les bailleurs de fonds aussi peuvent faire des suggestions au moyen des appels de projets. Bien entendu, quand il y a un appel de projets, cela veut dire qu'un besoin a été défini. Enfin, cela peut être effectué par la consultation des études et de la recherche universitaires.

J'ai un dernier mot à dire pour finir, puis j'attendrai vos questions, bien entendu. On m'a demandé d'intervenir sur les services en ligne hors Canada, avant l'arrivée. Comme organisation, nous n'avons pas à mettre en place des services hors Canada, à l'exclusion bien sûr de notre site Internet, qui permet à des gens à l'étranger de prendre rendez-vous avec nous et de réserver un hébergement temporaire, s'ils en ont besoin. C'est à peu près tout ce que nous offrons à l'extérieur du Canada.

Par contre, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec a mis en place une plateforme électronique pour des services en ligne. Alors, ils existent...

• (1715)

Le président: Je m'excuse, monsieur Belhocine, mais nous devons vous arrêter ici, afin d'avoir quelques minutes pour des questions et des réponses.

M. Noureddine Belhocine: C'est parfait.

Le président: Merci.

Nous entamons le premier tour de questions.

Monsieur Ayoub, vous avez la parole pour quatre minutes.

M. Ramez Ayoub (Thérèse-De Blainville, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Je vais tout de même poser la question en français. Libre à vous de répondre en anglais.

[Français]

Madame Foster, premièrement, je vous félicite de tous vos efforts en matière d'intégration. Vous cherchez à intégrer les nouveaux arrivants en leur apprenant l'anglais, particulièrement, dans votre région.

À un moment donné, vous avez parlé d'Emplois d'été Canada. J'aimerais savoir si vous avez fait une demande à Emplois d'été Canada avant 2015. Vous avez fait une demande chaque année, sauf une, à cause de la question liée à l'avortement. C'était la principale cause du rejet de votre demande.

Si je peux me permettre, j'aimerais vous demander quel est le lien entre l'apprentissage de l'anglais et l'avortement.

[Traduction]

Mme Andy Foster: Merci de votre question.

Oui, en 2017 nous avons présenté une demande, et n'avons eu aucun problème. Puis en 2018, étant donné qu'en tant que chrétiens nous ne pouvions signer l'attestation pour notre Église, parce que nous ne pouvions pas approuver cela. C'était frustrant pour nous aussi, parce que les nouveaux arrivants affichaient les mêmes principes moraux que nous. En ce qui nous concerne, je suppose que nous poserions la même question: Quel rapport y a-t-il entre anglais langue seconde et l'avortement? Nous trouvions que l'on aurait dû laisser les questions d'éthique en dehors du financement... C'était notre point de vue.

[Français]

M. Ramez Ayoub: Merci de votre réponse.

Monsieur Belhocine, merci de votre témoignage et des informations que vous nous avez données.

Je n'ai que quatre minutes, alors je vais entrer dans le vif du sujet.

J'ai en main un document que vous avez produit à l'été 2018. Il est très bien fait. Le dernier rapport de la vérificatrice générale faisait état de l'échec de la francisation. La situation a-t-elle évolué depuis? Où en sont les questions de francisation des nouveaux arrivants, particulièrement au Québec, et de l'employabilité en région?

Mes questions sont assez larges et il ne me reste qu'une minute et demie.

M. Noureddine Belhocine: Très bien.

Nous avons lu, bien sûr, le rapport de la vérificatrice générale. Comme organisation et comme regroupement d'organismes d'intégration du Québec, nous partageons son point de vue. Il y a beaucoup de problèmes, mais aussi beaucoup de choses bien faites. Il y a beaucoup de points faibles dans l'administration des programmes de francisation, notamment le fait qu'elle soit rigide.

Il y a aussi un problème de sous-financement et de sous-investissement dans les programmes de francisation, qui, à mon avis, exigent d'abord une opération de modernisation des outils. Nous sommes en 2019, mais c'est encore la méthode d'enseignement où il y a un professeur, des élèves en classe et un tableau noir. Ces apprenants viennent d'univers linguistiques qui sont très éloignés de celui du français. Cela exige à la fois des compétences particulières chez les professeurs et des outils modernes d'apprentissage.

Je crois savoir...

M. Ramez Ayoub: Puis-je vous interrompre?

M. Noureddine Belhocine: Oui.

• (1720)

M. Ramez Ayoub: En matière de francisation, combien de temps cela devrait-il prendre pour qu'une personne puisse fonctionner dans cette langue et occuper un emploi?

M. Noureddine Belhocine: Ma réponse sera nuancée.

Déjà, il y a plusieurs niveaux de scolarisation dans la langue d'origine des nouveaux arrivants. Si quelqu'un n'a jamais été à l'école dans son pays d'origine, cela prendra longtemps avant qu'il apprenne les rudiments de la langue et qu'il soit fonctionnel dans cette langue. Par contre, un titulaire de doctorat obtenu en Chine qui n'a jamais appris le français va rapidement l'apprendre, s'il intègre un cours à temps complet. Malheureusement, ce n'est pas toujours possible parce que les nouveaux arrivants doivent gagner leur vie en même temps.

Notre organisation offre des cours en soirée, mais cela reste du temps partiel, avec des moyens non adaptés. C'est le coeur du problème. Il faut moderniser l'apprentissage de la langue.

Le président: Je dois vous interrompre.

M. Noureddine Belhocine: Je vous en prie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Belhocine.

[Traduction]

Je n'ai pas l'habitude de poser des questions, mais j'aimerais demander ceci à Mme Foster. Compte tenu du changement apporté dans l'attestation cette année, avez-vous présenté une demande auprès du programme Emplois d'été Canada en vue d'obtenir du financement pour cette année?

Mme Andy Foster: En réalité, nous nous abstenons de demander du financement au gouvernement à cause de la crainte de ce qui pourrait arriver l'année suivante. Nous avons trouvé d'autres moyens de nous financer.

Le président: Merci.

Monsieur Tilson.

M. David Tilson: À M. Belhocine, et ensuite à Mme Dienhoff, si nous avons le temps, voici ma question.

Des gens viennent dans notre pays pour trouver asile; bien souvent, ils n'ont pas fait d'études ou éprouvent des difficultés sur le plan de la littératie ou à d'autres égards. Ces gens auront beaucoup plus de mal à apprendre le français ou l'anglais, et par conséquent, il leur sera plus difficile d'obtenir la citoyenneté canadienne.

Est-ce que vous avez connu des expériences de ce genre et avez-vous des suggestions pour améliorer les résultats dans cette catégorie?

Monsieur Belhocine.

[Français]

M. Noureddine Belhocine: Merci de la question.

Il y a environ un an, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion du Québec a finalement accepté, après des pressions de notre part, d'admettre des demandeurs d'asile dans ses cours de français à temps partiel. Ils n'y sont admis que depuis peu de temps, soit moins d'une année. Avant cela, ils n'avaient pas droit aux cours de français.

Je crois savoir que le processus de demande d'asile ou de demande du statut de réfugié relève du fédéral. À mon sens, il serait bon que le gouvernement fédéral réfléchisse à une formule pour offrir des services d'apprentissage de la langue, que ce soit le français ou l'anglais, ou les deux, idéalement, à cette clientèle, parce qu'elle va continuer à poser problème dans l'admissibilité à l'échelle provinciale.

Chaque année, on veut obtenir quelque chose pour les demandeurs d'asile, mais on n'y arrive pas. Le gouvernement provincial oppose un refus en alléguant que ces demandeurs n'ont pas droit à ces cours puisque ce n'est pas certain qu'ils vont rester au Canada, que cela relève du fédéral, et ainsi de suite.

Je crois savoir qu'il n'y a aucun programme.

[Traduction]

M. David Tilson: Merci, monsieur.

Madame Dienhoff, avez-vous fait l'expérience de situations semblables, et si c'est le cas, auriez-vous des recommandations à nous formuler que nous pourrions transmettre au Parlement?

Mme Kim Dienhoff: IELTS est un organisme de test de compétence linguistique, et non d'apprentissage linguistique. Nous ne possédons aucune expérience directe à cet égard, mais je pense que c'est un problème répandu dans les pays anglophones avec lesquels nous travaillons comme l'Australie, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et le Canada.

Je pense que les types de programmes offerts par chaque pays diffèrent un peu. Il y a eu passablement de discussions à l'échelle mondiale concernant le niveau de compétence linguistique qui devrait être accepté de la part des personnes qui demandent le statut de réfugié. À mon avis, le fait que ces gens éprouvent de la difficulté à respecter les exigences est un problème commun.

Je pense qu'au Canada, le niveau de référence 4 est relativement accessible. La Nouvelle-Zélande impose des exigences légèrement inférieures, mais dans tous les autres pays, les exigences sont les mêmes qu'au Canada ou supérieures.

M. David Tilson: Madame Foster, si le député Miller avait su que vous seriez présente, il serait sûrement ici.

Ma question ne s'applique peut-être pas à vous. Peut-être qu'elle concerne davantage les milieux urbains, mais vous pourriez me faire part de vos commentaires.

Est-ce que les gens qui ont été les victimes d'un génocide ou d'autres atrocités violentes éprouvent des difficultés particulières dans l'apprentissage linguistique ou dans le cadre d'autres services?

Je pense tout particulièrement aux femmes et aux filles yézidiennes. Nous avons entendu des témoignages comme quoi ce groupe en particulier aurait éprouvé de la difficulté à s'adapter ici.

• (1725)

Mme Andy Foster: Oui, tout à fait. Le TSPT et d'autres enjeux en lien avec leurs origines ont occasionné des problèmes. Il est difficile d'apprendre l'anglais quand vous ne recevez aucune aide pour de tels problèmes pour commencer.

Oui. Nous avons assurément connu des situations où les étudiants ont du mal à se concentrer, et on assiste à l'éclosion de beaucoup d'autres problèmes. L'anglais est pratiquement le dernier de leurs soucis à ce moment-là.

M. David Tilson: Je ne sais pas si vous y avez déjà réfléchi, mais auriez-vous des recommandations à faire au Comité sur la manière dont le gouvernement fédéral devrait intervenir à cet égard?

Mme Andy Foster: Absolument. Mettre davantage de programmes à la disposition de ces gens à leur arrivée, leur faire savoir qu'ils peuvent consulter des psychothérapeutes et d'autres professionnels la première année de leur arrivée — dans les petites villes, il arrive souvent que les nouveaux arrivants ne sachent même pas qu'ils peuvent se prévaloir de cette aide — et bien entendu, des traducteurs et des interprètes.

Le président: Merci.

Vous avez rattrapé votre temps, soit dit en passant.

M. David Tilson: Vous êtes un homme bon, monsieur le président.

Le président: Je m'en suis assuré.

Madame Kwan.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Et je tiens à remercier tous les témoins également.

J'aimerais tout d'abord poser une question au sujet de l'évaluation linguistique, si vous le permettez, madame Dienhoff et madame Sellar. L'un des problèmes qui sont souvent évoqués par les travailleurs étrangers temporaires est qu'il faut posséder un diplôme d'études secondaires équivalent à la 12^e année dans leur pays d'origine pour présenter une demande. Bien souvent, pour une raison quelconque, cette équivalence n'est pas reconnue. Il leur est très difficile d'obtenir cette équivalence, et aussi, bien sûr, ils doivent réussir les examens de compétence linguistique et atteindre le niveau de référence 5. Ce qui s'avère aussi très difficile pour eux.

Bien souvent, les tests sont administrés de telle manière que les examens d'expression écrite, d'expression orale, de compréhension écrite et ainsi de suite, sont combinés plutôt que passés séparément. Il peut arriver qu'une personne se débrouille bien dans trois catégories, mais qu'elle échoue dans la partie écrite, par exemple. Mais il leur est impossible de passer ces tests séparément.

Je me demande si vous pourriez nous faire part de vos commentaires à ce sujet et nous dire si vous entrevoyez un moyen d'aider ces gens pour qu'ils aient de meilleures chances de réussir ces tests linguistiques.

Mme Kim Dienhoff: Je crois que le test de l'IELTS offre la possibilité de passer le test d'expression orale séparément des trois autres composantes. À mon avis, c'est utile et c'est souvent fait dans un contexte privé et en face à face. Ce procédé est intéressant pour la personne qui passe le test, surtout si elle éprouve quelque difficulté, parce que l'examineur peut l'aider à se sentir à l'aise et obtenir un meilleur résultat de sa part.

Je pense que les autres composantes dépendent souvent de la manière dont le test a été construit. Chaque partie du test de l'IELTS est... nous ne considérons que cette partie, et ce, même si, dans les faits, lorsque vous passez un test d'expression orale, vous faites aussi un test de compréhension. Donc, nous n'évaluons que les compétences en matière d'expression orale dans cette composante.

Bien entendu, nous avons envisagé la possibilité de procéder de cette manière. Cependant, il faudrait que le gouvernement reconnaisse ce genre de chose. Nous nous ferions un plaisir de vous offrir cette possibilité.

Je pense qu'une autre possibilité, surtout si on parle de personnes qui arrivent avec des visas obtenus dans le cadre de la réunification familiale, et dans le contexte où elles ne vont pas évoluer dans un milieu professionnel, est de leur faire passer un test linguistique de niveau de référence 2. Ce test consiste simplement en un examen d'une durée d'une vingtaine de minutes qui évalue la compréhension et l'expression orales. C'est ce qui est utilisé actuellement au Royaume-Uni, et je pense que les gouvernements avec lesquels je m'entretiens commencent à envisager un peu plus d'adopter cette formule comme étant la meilleure option pour ceux qui ne sont pas tenus de posséder des compétences professionnelles de haut niveau.

Mme Jenny Kwan: Je serais ravie que vous transmettiez à notre Comité tout renseignement supplémentaire sur la possibilité de séparer les différentes composantes du test et que vous expliquiez comment le gouvernement pourrait envisager de procéder de cette manière lors des évaluations.

J'ai moi-même appris l'anglais en tant que langue seconde. Je suis issue d'une famille d'immigrants. Je dois dire que pour des parents qui travaillent pour nourrir leur famille et qui s'efforcent d'améliorer leurs compétences linguistiques jusqu'à un certain niveau, l'exercice est très onéreux. Très très onéreux. Donc plus nous rendrons les choses faciles, et plus rapidement ils vont réussir, à mon sens. Mes parents ont réussi, ici au Canada, mais je connais un grand nombre de nouveaux arrivants qui de nos jours se débattent encore avec ce problème.

Je vous serais reconnaissante de tout renseignement que vous pourriez nous fournir afin de faciliter ce processus pour les nouveaux arrivants.

• (1730)

Mme Kim Dienhoff: Merci. Nous le ferons avec plaisir.

Mme Jenny Kwan: Madame Foster, en ce qui concerne le soutien des nouveaux arrivants en vue de leur réinstallation, et plus particulièrement, dans les collectivités rurales, d'autres témoins dans

un cadre différent nous ont confié que ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'une infrastructure quelconque dans la collectivité pour offrir ce genre de possibilités d'accueil aux nouveaux arrivants dans les milieux ruraux.

Pourriez-vous nous faire part de quelques suggestions précises de mesures que le gouvernement pourrait prendre pour aider les collectivités comme la vôtre à accueillir les nouveaux arrivants et les aider à se réinstaller?

Mme Andy Foster: Je pense que si un représentant venait tous les deux mois environ pour que les résidents de toute la région puissent venir poser des questions, cela serait vraiment utile. Et ce serait utile aussi d'offrir un peu de formation aux bénévoles qui enseignent l'anglais langue seconde et d'autres genres de choses. Ces gens se sentent assez isolés, à mon avis. Je pense qu'ils finissent par se décourager. Donc, si le gouvernement pouvait les encourager un peu, je pense que davantage de personnes souhaiteraient se réinstaller en région.

Le président: Je dois vous interrompre, parce que vos cinq minutes sont écoulées.

Il me faudrait le consentement unanime des députés pour poursuivre. Nous pourrions entendre une ou deux autres questions, il vous appartient de prendre la décision.

M. David Tilson: Non.

Le président: Très bien.

Dans ce cas, je vais devoir lever la séance.

Je remercie les témoins. Si vous pensez à quoi que ce soit que vous aimeriez soumettre au Comité, nous vous invitons à le faire par écrit. Si vous souhaitez obtenir des conseils, adressez-vous à la greffière.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>